



Photo : Conseil national de recherches Canada

La structure des S-T au Canada

La science et la technologie canadiennes s'organisent autour de trois grands facilitateurs : l'industrie, les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les universités et les collèges. La figure 5 présente les dépenses en R-D au Canada par secteur d'exécution en l'an 2000.

Industrie

Les entreprises du savoir qui mettent l'accent sur la R-D sont elles aussi des partenaires clés du système canadien des S-T, puisqu'on leur doit environ 62 p. 100 de la R-D effectuée au pays et plus de 50 p. 100 de son financement. Le succès du système d'innovation canadien repose sur la capacité du Canada de trouver rapidement des utilisations industrielles pour les découvertes scientifiques issues de partenariats.

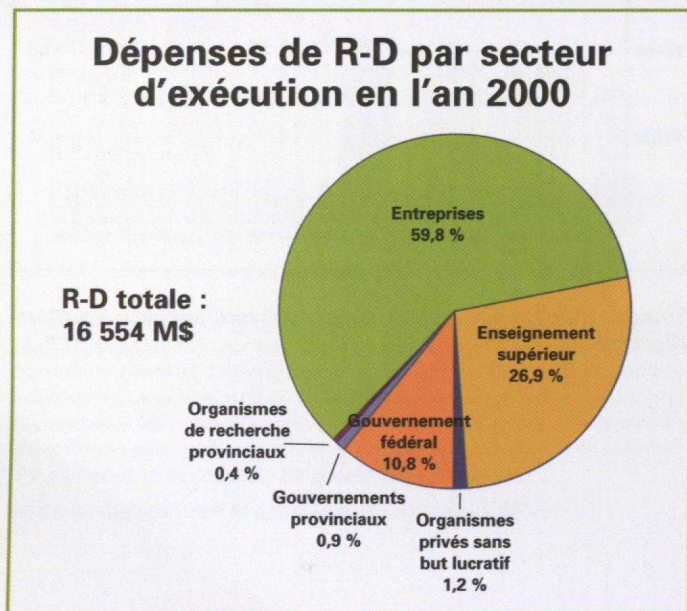
| science |
| technologie |
| innovation |

L'excellence

Le climat des S-T : une soif d'innovation et d'excellence

Peu après la Première Guerre mondiale, le gouvernement fédéral canadien a commencé à investir considérablement pour promouvoir la recherche et l'excellence. Les fruits de ces premiers investissements, auxquels ont succédé de nombreux autres, sont maintenant évidents au niveau fédéral et dans chaque province. Aujourd'hui, le financement fédéral représente 25 p. 100 environ de l'investissement total en R-D au Canada, où plus de 360 établissements de recherche sont financés par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Figure 5



Source : Statistique Canada, 2001

Les entreprises canadiennes travaillent de concert avec leurs clients, leurs partenaires et les gouvernements afin de donner une impulsion à l'économie du savoir.

Rôle fédéral

Le gouvernement fédéral joue quatre rôles, soit bailleur de fonds, facilitateur, acteur et organe de réglementation. Au dernier décompte, 48 organismes fédéraux faisaient et/ou finançaient de la R-D, incluant 120 laboratoires de recherche fédéraux. Ainsi, à lui seul, Conseil national de recherches Canada (CNRC) réunit 16 instituts de recherche et quatre centres d'innovation. D'autres ministères et organismes fédéraux à vocation scientifique, comme Environnement Canada, Ressources naturelles Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Pêches et Océans, et Santé Canada, opèrent également des centres de recherche dans tout le pays. Ces établissements et ces laboratoires remplissent le rôle de chercheur du gouvernement afin d'appuyer l'élaboration de politiques et de règlements ainsi que le développement économique.

Trois autres organismes fédéraux – soit le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil de recherches en sciences humaines et les Instituts de recherche en santé du Canada – financent la recherche effectuée dans les universités. Par l'entremise de programmes supplémentaires, ils encouragent également les partenariats de recherche entre les universités, les établissements publics et le secteur privé, et ils forment la prochaine génération de gens très qualifiés.

Le gouvernement fédéral reçoit des conseils en S-T de deux organes indépendants qui rendent compte directement au Cabinet fédéral et au Premier ministre du Canada. Il s'agit du Conseil consultatif des sciences et de la technologie, qui conseille le gouvernement sur les questions de S-T de portée nationale, et du Conseil d'experts en sciences et en technologie, qui conseille le gouvernement fédéral sur des questions de S-T internes (figure 6).